

COMMUNIQUE C.N.S.C.G.

Etudes financières des dossiers des clubs de la SAXOPRINT Ligue Magnus,

Division 1 et Division 2

A l'issue de sa réunion du 13 juillet 2017, la Commission nationale de suivi et de contrôle de gestion a continué à rendre ses résultats concernant l'étude des dossiers financiers des clubs.

SAXOPRINT LIGUE MAGNUS :

Amiens : déjà validé sous condition

Angers : validé sous condition

Bordeaux : déjà validé

Dijon : déjà non-validé

Epinal : club convoqué le 7 juillet, validé sous condition, [cliquez ici](#) et [ici*](#)*

Gap : validé sous condition

Grenoble : dossier en cours d'étude

Lyon : validé sous condition, [cliquez ici](#)*

Mulhouse : validé sous condition, [cliquez ici](#)*

Nice : déjà validé

Rouen : validé

Strasbourg : déjà validé sous condition

DIVISION 1:

Anglet : déjà validé

Annecy : déjà validé

Brest : validé sous condition, [cliquez ici](#)*

Briançon : déjà validé sous conditions

Caen : déjà validé

Chamonix Morzine : validé sous condition

Cholet : déjà validé sous condition

Dunkerque : déjà validé

La Roche sur Yon : club convoqué le 13 juillet, dossier en cours d'étude

Mont Blanc : déjà validé

Nantes : déjà validé

Neuilly sur Marne : déjà validé

Tours : club convoqué le 13 juillet, validé sous condition, [cliquez ici](#)*

Val Vanoise : déjà validé

DIVISION 2 :

Amnéville : déjà validé

Cergy Pontoise : déjà validé

Chalons en Champagne : validé sous condition, [cliquez ici](#)*

Chambéry : déjà validé

Clermont Ferrand : validé sous condition

Epinal2 : déjà non-validé

Evry Viry : déjà validé
Français Volants : déjà validé
Limoges : déjà validé
Marseille : déjà validé sous condition
Meudon : déjà validé
Montpellier : déjà validé sous condition
Roanne : déjà validé
Rouen 2 : validé
Strasbourg2 : déjà validé
Toulouse : déjà validé sous condition
Valence : validé
Villard de Lans : validé sous condition
Wasquehal : déjà validé

La commission se réunira à nouveau la semaine du 17 juillet pour poursuivre et terminer l'étude financière des dossiers.

*un certain nombre de conditions doivent être respectées au plus tard le 20 juillet prochain, faute de quoi le club ne pourra prétendre à sa participation au sein du championnat concerné.

Dans deux décisions en date du 13 juillet 2017, le Bureau directeur de la Fédération a validé pour la saison 2017-2018 la candidature des clubs de CHAMONIX en SAXOPRINT Ligue Magnus – sous réserve de signature d'un Contrat d'objectifs financiers – et de VALENCIENNES en Division 2.